

ASSURANCES : LA GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

€ COÛT

350€ / jour



CONTACT

Contact Formation

05 55 45 16 16

formationcontinue@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Identifier la notion d'accident et le principe de l'assurance individuelle accident
Comprendre les différents types d'indemnisations
Composer un argumentaire de vente du contrat de garantie des accidents de la vie



PUBLIC

Commerciaux et conseillers clientèle en assurance, courtiers et agents généraux
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de l'assurance garantie des accidents de la vie

Formation conforme à l'obligation DDA (à compléter avec au minimum 7,5h)



DURÉE

7.5 heures sur 1 journée



DATE

Nous consulter pour connaître les prochaines dates.



LIEU

A définir



PROGRAMME

Le contrat d'assurance individuelle-accident et la notion d'accident.

Les garanties de l'assurance individuelle-accident :

- L'indemnisation de l'invalidité
- La garantie incapacité temporaire et les indemnités journalières
- La garantie décès

Vendre la GAV.

Dernière mise à jour : 12/03/2020